

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la neuvième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi **18 décembre 2019** à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M. Martin Claveau	Trésorier
M ^{me} Isabelle Lussier	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administrateur
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M. Sébastien Lachance	Administrateur

Membres sans droit de vote

M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------------------------	--

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

M ^{me} Julie Moffet	Vice-présidente
M. Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
M ^{me} Camille Cyr	Administratrice
M ^{me} Marjorie Ramirez	Administratrice

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou
M ^{me} Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 1 personne assistait à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h
3. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2019.	19 h 05
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'échange avec la conseillère municipale	19 h 25
6. Période d'échanges libres sur la densification du Vieux-Limoilou	19 h 40
7. Période d'échange et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier	20 h 10
• Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville	
• Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec	
• Comité cohabitation Port-communauté	
• Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
8. Période d'échange, d'information et de suivi des résolutions et dossiers courants du conseil de quartier	20 h 50
• Installations sanitaires du parc d'Iberville	
• Décontamination du terrain vacant, secteur 1re Avenue et 4e Rue	
• Planification stratégique 2020-2025 du conseil de quartier	
• Projet de bac à jouets en libre-service au parc Ferland	
• Projet de distribution de végétaux dans le Vieux-Limoilou	
• Réseau de transport structurant de la Capitale	
9. Fonctionnement du conseil de quartier	
• Correspondance	21 h 20
• Finances et trésorerie	
• Communications et médias sociaux	
10. Divers	
• Stratégie de sécurité routière	21 h 30
• Inventaire du patrimoine d'intérêt du Vieux-Limoilou	
11. Levée de l'assemblée	21 h 45

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 04. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Anne Pelletier propose d'ajouter, au point 9, un point concernant le rapport annuel du conseil de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 18 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2019

Mme Anne Pelletier mentionne que Mme Camille Cyr, administratrice, était absente lors de la consultation de novembre. Elle en profite pour rappeler la présence de M. Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme.

RÉSOLUTION 19-09-39 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2019

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal du 20 novembre 2019, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions et commentaires du public

M. Raymond Poirier mentionne qu'un citoyen se désole des manigances d'un promoteur, qui rénove très sommairement les appartements qu'il achète avant de les louer à fort prix. Ce citoyen craint les répercussions de tels agissements sur le quartier. Mme Suzanne Verreault partage sa crainte. Elle suggère au citoyen de communiquer avec la Régie du logement.

M. Martin Claveau veut porter à l'attention de Mme Suzanne Verreault la tendance de certains automobilistes à rouler à sens inverse sur la 8^e Avenue, soit par inattention, par utilité ou par méconnaissance du quartier. À sa question, la conseillère répond qu'il est effectivement possible de demander une surveillance policière accrue sur l'artère.

À une question de Mme Isabelle Lussier, Mme Suzanne Verreault répond que les citoyens qui communiquent avec le 3-1-1 devraient obtenir une réponse rapide à leur plainte ou demande. L'administratrice s'interroge quant à la raison de la modification de l'interdiction de stationnement sur la 1^{re} Avenue, entre la 4^e Rue et la 5^e Rue.

À une question de Mme Isabelle Lussier, Mme Suzanne Verreault répond que la Ville a déjà rencontré trois commerçants de la 1^{re} Avenue concernant le projet de réseau de transport structurant. La conseillère entend, dès le mois de janvier, rencontrer tous les commerçants, et ce, par secteur.

5. Période d'échange avec la conseillère municipale

Mme Suzanne Verreault souhaite de très joyeuses fêtes à tous les membres du conseil de quartier.

6. Projet d'échanges libres sur la densification du Vieux-Limoilou

Mme Isabelle Lussier se demande si la Ville entend densifier la 1^{re} Avenue en modifiant le zonage des lots qui y sont situés. Mme Suzanne Verreault lui répond que la Ville consultera bientôt les citoyens pour élaborer sa vision de la 1^{re} Avenue. Elle rassure toutefois les membres : la municipalité n'agira pas sans d'abord avoir consulté des résidents des secteurs concernés. Il s'agira de changements à long terme.

À une question de M. Sébastien Lachance, Mme Suzanne Verreault répond que la Vision ne constituera pas un PPU, mais plutôt une manière de tâter le pouls du quartier relativement au zonage. Elle rappelle que plusieurs promoteurs consultent la Commission d'urbanisme avant de lui soumettre un projet afin d'avoir une idée de son acceptabilité.

M. Raymond Poirier craint que la densification, notamment sur la 3^e Avenue, compromette l'aspect humain du quartier.

M. Martin Claveau se demande si la Ville peut permettre à un propriétaire de diviser son lot. M. Michael Gosselin rappelle que plusieurs quartiers, notamment de Montréal, ont ainsi été construits, voire densifiés. Mme Suzanne Verreault mentionne que la Ville ne peut exiger à des propriétaires de diviser leur lot. Cela dit, il peut arriver qu'elle choisisse d'acheter un lot stratégique. Elle procède alors à un appel à projets. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle agira pour assurer un avenir brillant au terrain laissé vacant par le Colisée.

Un citoyen déplore le fait que la Ville n'agisse pas pour rénover, revitaliser les taudis du secteur.

À un citoyen, Mme Suzanne Verreault explique que la municipalité investit une grosse somme, chaque année, pour conserver des bâtiments patrimoniaux. Elle déplore par ailleurs le fait que les propriétaires de ces édifices historiques les laissent longtemps à l'abandon avant de les vendre. La conseillère pense que ces propriétaires devraient reconnaître l'importance de leurs bâtiments et les mettre sur le marché de façon juste et responsable.

M. Raymond Poirier pense que l'aménagement d'espaces de voisinage devrait être promu. Il pense aussi que la densification pourrait, du moins en partie, passer par l'implantation de logements sociaux. Par cette initiative, la municipalité pourrait contrer l'embourgeoisement et favoriser la mixité sociale. Mme Suzanne Verreault partage son avis.

Le conseil entend réfléchir à des lieux stratégiques pour la construction de logements sociaux dans le quartier.

7. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier

Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Comme Mme Jacquelyn Smith est absente, le point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Selon Mme Marjorie Ramirez, les premiers travaux du projet Laurentia pourraient commencer au début de 2021. Il semble que l'équipe du Port entend mettre tout en œuvre pour réduire son empreinte écologique et créer des emplois. Rappelons que l'Agence canadienne d'évaluation environnementale ne s'est toujours pas prononcé quant au projet.

L'équipe de la Santé publique poursuit ses analyses et échantillonnages. Le comité, pour sa part, a récemment rédigé son rapport annuel.

Mme Suzanne Verreault explique que le seul train qui pourrait quitter le Port chaque jour pourrait mesurer près de 4 kilomètres (16 000 pieds). Le conseil de quartier sera bientôt appelé, à nouveau, à se prononcer sur le projet.

Le conseil de quartier s'inquiète de l'entretien de l'autoroute Montmorency et de ses impacts sur le quartier, comme sur la qualité de l'air. M. Raymond Poirier communiquera avec le député provincial à cet effet.

Un citoyen annonce que certains résidents du secteur songent à créer un groupe militant plus libre, capable de se battre contre le Port et d'autres organisations polluantes, qui nuisent à la qualité de vie non seulement dans le Vieux Limoilou, mais dans toute la ville. M. Raymond

Poirier lui rappelle le mandat et les limites du pouvoir consultatif du conseil de quartier, qui ne veut pas mettre de frein aux initiatives citoyennes.

Mme Suzanne Verreault insiste sur le fait que la Ville est ouverte à la collaboration. Elle veut répondre aux inquiétudes et préoccupations des citoyens. Cela dit, elle rappelle que la municipalité n'a pas tous les pouvoirs. La conseillère se dit toutefois bien appuyée par le maire.

Comité cohabitation Port-communauté

M. Martin Claveau mentionne que le Port, plus surveillé que jamais, est plus attentif et sensible aux préoccupations des citoyens qu'autrefois. L'administrateur mentionne toutefois que les citoyens ne réussiront pas à bloquer le projet de sitôt. Il ajoute que l'équipe semble collaborative : il est possible de lui poser des questions, de lui faire part de certaines craintes.

La conseillère sait que ni l'équipe de la Ville ni les citoyens ne réussiront à bloquer le projet du Port. La municipalité se battra toutefois pour qu'aucun carburant fossile n'y soit acheminé, et qu'il n'y ait pas d'installations de vrac à découvert.

À une question de Mme Suzanne Verreault, M. Raymond Poirier répond que selon l'enquête menée par le conseil de quartier, les citoyens ne sont pas favorables au projet du port, qui entretient d'ailleurs avec eux une bien mauvaise relation de voisinage.

Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

Selon M. Ghislain Hudon, des brûleurs au gaz seront installés sur les trois fours qui n'en sont toujours pas munis. Cela dit, l'installation de ces appareils peut prendre beaucoup de temps.

Les premiers brûleurs ont fait leurs preuves : le four qui en est muni non seulement n'enregistre plus de dépassements de CO, mais en émet de moins en moins.

Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucun suivi.

8. Période d'échange, d'information et de suivi des résolutions et dossiers courants du conseil de quartier

Installations sanitaires du parc d'Iberville

À cette résolution, le directeur de division Plein air et animation urbaine du Service Loisirs, sports et vie communautaire de la Ville a répondu:

« Il y a effectivement des toilettes dans le pavillon du parc Iberville, mais ce n'est pas accessible en libre accès comme à certains autres endroits. La configuration du pavillon ne permet pas d'avoir accès par l'extérieur directement dans le local des toilettes donc donner l'accès ouvrirait tout le pavillon. Pour ce qui est du parc Ferland les toilettes sont disponibles

au centre communautaire lorsque celui est ouvert et au parc de l'Anse à Cartier nous avons un ouvre-porte électrique puisque la configuration du bâtiment le permet. »

M. Raymond Poirier se demande si un mur pourrait être construit pour rendre accessibles les installations sanitaires du parc d'Iberville. Mme Suzanne Verreault fera le suivi de cette demande.

Décontamination du terrain vacant, secteur 1^{re} Avenue et 4^e Rue

À cette résolution, le directeur de section Prévention et contrôle environnemental - Suivi environnemental de la Ville a répondu :

« Le terrain en question a été décontaminé conformément à la réglementation pour permettre une construction à usage résidentiel. Un avis de décontamination a été enregistré au registre foncier. »

Mme Isabelle Lussier trouve que la décontamination du terrain fut suspecte. Elle mentionne aussi que la clôture à proximité du trou empêche les gens d'accéder au trottoir. Mme Suzanne Verreault prend note de son commentaire.

Planification stratégique 2020-2025 du conseil de quartier

M. Raymond Poirier invite les administrateurs à réfléchir à un nom pour le projet. Il souhaite soumettre aux administrateurs une première version de la planification au début du mois de janvier afin que le projet puisse être présenté aux membres lors de la première assemblée de 2020.

Projet de bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Le projet a récemment été déposé au Fonds d'aide au développement du milieu. Il sera soumis à la Ville en janvier.

Projet de distribution de végétaux dans le Vieux-Limoilou

Le projet a récemment été déposé au Fonds d'aide au développement du milieu. Il sera soumis à la Ville en janvier.

Réseau de transport structurant de la Capitale

M. Raymond Poirier a récemment été convié par la Ville à une rencontre avec les commerçants de la 1^{re} Avenue. Les ingénieurs municipaux, actuellement, travaillent avec les plans auxquels ils ont accès. Le fruit de leur labeur servira de base aux échanges, tant avec

les citoyens qu'avec les commerçants. Le conseil de quartier sera, lui aussi, invité à donner son avis relativement au projet.

Mme Suzanne Verreault mentionne que deux plans de circulation seront élaborés : l'un pour la période des travaux, l'autre pour *l'après travaux*. La conseillère reconnaît que le projet aura des impacts sur le quartier.

Mme Isabelle Lussier s'interroge quant à la décision de la Ville de faire passer le tramway par la 1^{re} Avenue, alors que le secteur du Colisée est en développement. Mme Suzanne Verreault lui rappelle que plusieurs choses restent à déterminer, notamment les emplacements des stations; le projet est en développement.

M. Sébastien Lachance se demande sur combien de kilomètres se dérouleront les travaux. Mme Suzanne Verreault ne peut répondre à sa question, mais sait que les travaux se dérouleront par section. La formation de comités de voisinage sera très bientôt annoncée.

9. Fonctionnement du conseil de quartier

- **Correspondance**

Le conseil de quartier a reçu le message d'un citoyen désireux de devenir l'expert en horticulture du projet de distribution de végétaux.

- **Finances et trésorerie**

M. Martin Claveau mentionne que plusieurs chèques sont encore en circulation. Le solde du compte du conseil est actuellement d'environ 1281,28 \$.

Le projet *Limoilou en famille* aura généré 14 \$ de surplus.

RÉSOLUTION 19-09-40 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de décembre 2019, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Communications et médias sociaux**

Actuellement, les réseaux sociaux du conseil vont bon train.

- **Rapport annuel du conseil de quartier**

Le rapport annuel du conseil de quartier devra bientôt être rédigé. M. Raymond Poirier invitera les administrateurs à écrire un résumé de leurs projets respectifs.

10. Divers

Stratégie de sécurité routière

M. Ghislain Hudon mentionne que les rencontres et formations en lien avec la stratégie de sécurité routière furent un succès. Il a pu apprendre que la Ville souhaite que les conseils de quartier qui, comme les écoles, profiteront d'un budget, sensibilisent les citoyens de tous les âges à la sécurité routière.

Inventaire du patrimoine d'intérêt du Vieux-Limoilou

Le conseil de quartier songe à élaborer un inventaire du patrimoine d'intérêt dans le quartier. M. Raymond Poirier sollicitera, dès janvier, la collaboration de la Société historique de Limoilou. Il invite les membres qui aimeraient prendre part au projet à se manifester. Mme Isabelle Lussier ainsi que M. Michael Gosselin aimeraient intégrer le comité qui sera bientôt formé.

11. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 24.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire